Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne
de l'abbé Alphonse Angot

Courcité - Tome IV

Courcité. — *Population :* 1.689 hab. en 1902 ; — 1.660 hab. en 1908.

On signale dans le bourg, en 1622, « la cour et maison des Hérivau », auprès d'un porche tombant en ruine, nommé le Porche-aux-Oies, « appartenant à Françoise Dugrat, veuve d'Et. Ménage, sieur de la Lande, obligée à la garde des prisonniers avec les autres bourgeois d'Averton. »

Le bureau de contrôle de Villaines fut transféré à Courcité en 1715, puis reporté à Villaines en 1719 ; mais un bureau auquel ressortissait Averton resta à Courcité.

Le marché, « innové » ou plutôt renouvelé en 1789, est supprimé le 16 pluviôse an II. — 3 oct. 1793, le directoire d'Evron autorise 4 foires : Jeudi-Gras, Jeudi-Saint, lendemain de la Saint-Pierre et 18 septembre ; mais pas de marché le jeudi à cause de celui d'Evron.

L'entretien de la lampe de l'église fut fondé, en 1738 et en 1744, par Jeanne Coutelle, veuve Jos. Leroy, serger, et par Amb. Chaillou.

L'église était pourvue d'un orgue qu'on « sépare de la sonnerie pour obvier aux inconvénients », 7 août 1791. Il avait été réparé en 1790 par Nicolas Parizot, facteur d'orgues au Mans ; l'organiste était René-Franç. Tulard. — La municipalité qui, le 12 août 1792, avait demandé à vendre trois petites cloches et deux calices provenant de deux chapelles pour acheter un drapeau et des fusils pour la garde nationale, envoie le 3 pluviôse an II au district une cloche de 600 à 700 livres. une lampe, un encensoir, deux calices, un soleil et deux custodes d'argent.

Curés : Jean *Duchesne,* prêtre, prieur, rend aveu au Vieil-Averton pour la Bellerie (Courcité), qui appartenait à sa famille, au XVe s. — Charles *Bidault,* nommé maire en 1789, était en parfaite communauté de sentiments avec les administrateurs, républicains de la première heure, mais que les événements désabusèrent pour la plupart. — *Lefeuvre,* 1903.

Renée Hameau, maîtresse d'école, meurt le 8 mars 1711.

Par testament insinué le 30 mars 1720, Cath. Lebreton, veuve Genou, donna une maison et ses dépendances dans le bourg à l'école, et Sœur Fussot, qui devint supérieure générale de la Congrégation de la Chapelle, était en 1742 directrice à Courcité. — René Dilly est maître d'école en 1760 ; François Duval, 1779.

La *Maladrie* joignait le Bois-Rond et un chemin tendant au grand chemin du Mans.

Une élève sage-femme est envoyée aux cours d'obstétrique de Mme du Coudray, au Mans, 1778.

Etablissement gallo-romain et puits d'incinération à Montméart (V. ce mot. t. III). — Guillaume de Passavant confirme à l'abbaye de Beaulieu la possession de l'église, 1145-1186.

1632, « année de la contagion. »

Au mois d'août 1793, orage qui dévaste les sarrasins ; les subsistances font défaut ; défense faite par la municipalité aux fermiers de transporter leurs grains hors de la paroisse. — 15 septembre, perquisitions et réquisitions de fusils pour ceux qui « volent au secours de la Patrie ». — 27 octobre 1793, appel aux gardes nationaux et réquisitions de chevaux pour marcher sur Laval contre les Vendéens. — 29 novembre 1793, annonce pour le dimanche suivant, à l'issue des vêpres, du brûlement des papiers féodaux réunis chez Gilles Leroy, notaire, savoir : 45 pièces concernant les fiefs de Montméart et 21 concernant les seigneuries d'Averton et de Saint-Thomas. — 9 messidor, dix jeunes gens de la première réquisition, partis pour la frontière sous le commandement du capitaine Corbes, désertent en emportant leurs armes ; quatre, de Vimarcé et de Saint-Georges-sur-Erve, font de même. — 26 thermidor an II, la garde nationale est mise sur pied contre « la horde des Chouans » qui désole une partie du territoire du district d'Evron. — 17 pluviôse an III, les Chouans s'emparent du bourg et mettent le feu à plusieurs maisons. — 5 brumaire an IV, le bourg est fortifié autour de l'église par les soins de Mignon, commandant du poste ; dix-neuf chênes sont employés à faire les portes.

Le 3 juillet 1796, le général La Barollière donne aux habitants un certificat de civisme. Collin, capitaine de Villaines, écrit au général Darnaud que les Chouans auraient été battus à Courcité et que *Beauregard,* leur chef, aurait été tué, 20 septembre 1799. Ce dernier point au moins était faux. Comme suite de cette affaire, le même capitaine écrit de Vire pour signaler les soldats tués, et ceux qui s'étaient distingués. — Le 29 septembre, demande de renforts. — Réponse le 8 octobre que le cantonnement est autorisé à rester s'il peut résister, ou à remettre ses armes au cantonnement le plus voisin. — Le 20 janvier 1800, les insurgés font des réquisitions. — La colonne stationnaire était réfugiée à Saint-Germain-de-Coulamer et, d'accord avec l'administration cantonale de Courcité, demandait des munitions parce qu'on en avait cédé à Averton et à Saint-Aubin-du-Désert. Ils sont « toujours dans d'excellents principes et portés d'inclination et de cœur à chasser les rebelles ;… » prêts à aller encore « s'exposer aux fureurs du chef des brigands, Beauregard. » (Correspondance Darnaud).

Les archives de la commune possèdent une dizaine de registres, reliés en trois volumes par les soins de M. Fortin, instituteur, contenant les délibérations et la correspondance administrative de l'époque révolutionnaire.

L'*inventaire* de 1906, malgré le concours que lui donna le maire accompagné de son garde champêtre, ne put se faire qu'après une résistance de plus de deux heures, pendant lesquelles les hommes maintinrent la porte de l'église entrebâillée contre tous les efforts des gendarmes. C'était le samedi 3 mars.

Les baillis, qui représentaient l'autorité judiciaire locale avant 1790, sont connus depuis le commencement du XVIIe s. : Jacq. *Sorère,* mari de Jacquine Aubert, 1603, 1608 ; — Jacq. *Espinay,* sieur de Saint-Loup, mari de Marg. Delaune, 1610, 1619 ; — Mathu. *Leboucher,* sieur de l'Epinay, époux de Marie Delaune, 1627 ; — Jacq. *Pépin,* sieur de la Cottière, mari de Françoise Rossignol, 1629, 1634 ; — Michel *Perronnet,* mari de Renée Fouquet, 1640, 1652 ; — *N…,* époux de Françoise Lamberdière, 1653 ; — noble Guil. de la *Motte,* sieur de Launay, avocat en parlement, époux de Marie Vasse, 1656, 1658 ; — Alex. *Delelée,* sieur du Pin, mari de Suzanne Vasse, 1660, 1681. — Amb. *Lemaire,* 1698 ; — Ch. *Lemesnager,* sieur de Joué, mari de Renée Lemaire, 1707, † 19 mai 1737 ; — Louis *Sougé,* 1752 ; — René *Lemétivier,* 1760 ; — René-Ch. *Pattier-Duponceau,* avant 1772, † 1776 ; — *Leroy-Desbarres,* juge civil et criminel de Villaines, Averton et Courcité, 1788.

Maires : Bidault, curé, 29 novembre 1789 ; 8 février 1791 ; — Ch. *Pattier-Duponceau,* 1791 ; — Nic. *Bourillon,* 13 novembre 1791 ; — Pierre- J.-B. *Pattier-Duponceau,* nommé administrateur du district d'Evron, 7 octobre 1792 ; — Nic. *Bourillon,* 2 décembre 1792, an IV. Le 4 floréal an III il avait été conduit par un détachement de la force armée au district d'Evron, avec deux autres officiers municipaux, pour refus de continuer leurs fonctions

par crainte des Chouans. — *Pattier-Duponceau,* président de l'administration cantonale, an V, nommé commissaire, an V ; — *Juliot-Morandière,* 1er germinal an V ; — J.-B. *Drouin,* 30 fructidor an V.